

Déclenchement artificielle du travail

DR. A. BELKHIR

***Maitre Assistante en
Gynécologie-Obstétrique.***

Introduction :

- *Le déclenchement artificiel du travail consiste à tenter de provoquer des contractions utérines pour obtenir un accouchement par les voies naturelles.*

Indications :

- *Déplacement de terme DDT (AG > 41SA + 3j)*
- *Rupture prématuré des membranes > 24heures*
- *HTA gravidique (AG >37SA)*
- *Diabète gestationnel (AG > 38SA)*
- *Déclenchement de convenance (sans indication médicale)*

Contres indications:

- ***Les contres indications absolues : contres indications a la voie basse :***
 - *Utérus cicatriciel avec cicatrice corporeale*
 - *L' utérus multi-cicatriciel.*
 - *Macrosomie fœtal.*
 - *Souffrance fœtal*
 - *Présentations vicieuses (front, épaule).*
 - *Bassin chirurgical*

- ***Les contres indications relative :***

- *La Surdistension utérine :*

- ✓ *Grossesse gémellaire*

- ✓ *L'hydramnios*

- *L'utérus cicatriciel avec cicatrice segmentaire*

- *Présentation de siège*

Comment déclencher l'accouchement ?

- Décollement des membranes : après information et accord de la patiente.
- Ocytocine : méthode de référence sur col favorable.

- Prostaglandine E2(dinoprostone) :
 - Gel ou tampon;
 - sur col favorable ou non;
 - Risque d'hypercinésie , hypertonie , anomalies du RCF.
- Prostaglandine E1(misoprostol = Cytotec):
 - Efficace ,peu onéreux,
 - mais n' a pas d' AMM.
 - Contre indiqué en cas d'utérus cicatriciel.

- Moyens mécaniques :
 - Mise en place d' une sonde de FOLEY en intra- cervicale.
- Autres :
 - Stimulation mamelonnaire;
 - Activité sexuelle;
 - Acupuncture.

- **Cas particulier de l'utérus cicatriciel:**
 - Pas de DAW sans indication médicale.
 - DAW a l'ocytocine ; on tenant compte du score de BISHOP.
 - Pas de PGE1.